30^{ème} Journée du français des affaires

Une brève histoire de l'APFA



jeudi 22 mars 2018 Délégation générale Wallonie-Bruxelles

Album édité par l'APFA, Association loi 1901, JO 7 mars 1984, Siret 34819652800023 couriel : apfa.lemotdor@gmail.com, www.apfa.asso.fr

avec la contribution de

• la délégation générale à la langue française et aux langues de France,



• l'Organisation internationale de la Francophonie



Quelques mots d'introduction

« Une brève histoire de l'APFA » est une proposition éditoriale qui souhaite vous faire partager de manière imagée quelques moments clés de l'association « Actions pour promouvoir le français des affaires » et la formidable passion pour la terminologie du français des affaires de son créateur et fondateur Jean, Marcel Lauginie. La conception de cet album réalisé dans le cadre de la 30ème Journée du français des affaires repose essentiellement sur la reprise des extraits du site www.apfa.asso.fr que Jean-Marc Chevrot a créé en 2000 et administre admirablement avec précision et régularité tout en étant l'auteur dès 1990 des sujets de la « Coupe du Mot d'Or » et le créateur de la dictée du Mot d'Or en 2005.

Je tiens particulièrement à remercier le service photographique du Ministère de l'Économie, qui a été en charge des reportages photographiques des remises des prix mais également Monsieur Arnaud Danloux-Dumesnils, photographe bénévole de l'APFA de 2011 à 2016, qui nous a quittés l'an dernier.

Je tiens aussi à remercier tous nos organisateurs bénévoles de la « Coupe du Mot d'Or » qui sont les traits d'union entre l'APFA et les lauréats de la francophonie et de la francophilie, nos partenaires historiques, la délégation générale à la langue française et aux langues de France, l'Organisation internationale de la Francophonie, mais également la Délégation générale Wallonie-Bruxelles qui nous accueille pour cette 30ème Journée du français des affaires.

Laurence COUSIN PICHEAU,

Présidente de l'association « Actions pour promouvoir le français des affaires »

Al du

28 octobre 1987 - Paris

Sous le Haut patronage du Secrétaire d'État à la Francophonie et du Commissaire Général de la langue Française

MANAGEMENT - MERCATIQUE - FRANCOPHONIE

Pour être efficace, une action commerciale doit être porteuse d'enthousiasme et de rigueur dans sa langue

La première heure fut québécoise avec un orpailleur des mots ! Après la projection du film « Le français recherché », les participants ont pu savourer encore plus le titre du poème qu'André FRÉNAUD avait dédié en 1984 à Gaston MIRON « L'orpailleur Miron » évoquant ainsi sa merveilleuse créativité, dans ce jaillissement de paillettes d'or dû à sa hardiesse à se saisir des mots pour dire la force de notre langue, et nous ressentons aussi avec émotion son engagement pour que cette richesse ne disparaisse pas. Après avoir donné la raison d'être de l'APFA « aider à faire connaître et à faire apprécier les mots nouveaux nécessaires », Jean, Marcel Lauginie explique que les deux thèmes de l'après-midi sont articulés et soustendus par la conviction que « l'action terminologique renforce l'action commerciale en permettant de mieux comprendre les clés du savoir entreprendre. »

L'ÉTAT DU FRANÇAIS DES AFFAIRES DANS LA FRANCOPHONIE : L'ACTION TERMINOLOGIQUE

En paraphrasant le philosophe français Étienne Bonnot de CONDILLAC (1715 – 1780) qui disait « Une science est d'abord une langue bien faite », nous pensons que « le management (prononcé à la française) est d'abord une langue bien faite ».

LES COMMISSIONS DE TERMINOLOGIE

La parole est donnée à Loïc DEPECKER, Coordonnateur des commissions ministérielles de terminologie au Commissariat général de la langue française. Loïc DEPECKER évoque « l'originalité de la démarche de l'APFA, seule association au monde chargée de promouvoir une langue des affaires (le français), alors que l'opinion courante semble avoir aujourd'hui admis l'anglais. Il est évident, et sans doute les années qui viennent le montreront encore plus, qu'il est indispensable, pour se comprendre, d'analyser les termes anglais de ce domaine, et donc par la force des choses de travailler sa langue, celle-ci pouvant être le français, le portugais ou toute autre. C'est en partie sur cette constatation simple (mais importante) qu'est fondée la politique terminologique de la France, menée sous l'impulsion du Commissariat général de la langue française qui coordonne les commissions ministérielles de terminologie, véritables petites académies du vocabulaire.

En cette seule année 1987, celles-ci ont ainsi fait paraître au Journal officiel six arrêtés de terminologie ayant trait à des domaines les plus divers : l'informatique, la télédétection aérospatiale, l'agriculture, le génie génétique, la mer, et bien sûr l'économie et les finances, représenté ici par le Président de la commission de terminologie du ministère des finances, Jacques CAMPET. »

Jacques CAMPET fait le point sur les travaux les plus récents qui viennent de donner naissance à l'important arrêté de terminologie relatif à l'enrichissement du vocabulaire économique et financier paru au Journal officiel du 2 avril 1987, en indiquant que cette commission, dans laquelle siégeaient dès 1971 François PERROUX et Jean FOURASTIÉ, a donné naissance, entre autres, au néologisme mercatique (de mercatus, le marché). Jean, Marcel LAUGINIE précise l'importance pour l'enseignement commercial de ce néologisme qui est plus qu'un simple équivalent du marketing américain : la mercatique grâce à sa définition, éclaire la conception française de l'action commerciale qui peut s'exprimer ainsi : « Toute action commerciale doit partir de l'étude des besoins pour s'assurer en permanence de leur degré de satisfaction. »

LES ACTIONS DE L'APFA

1. Faire connaître les mots nouveaux nécessaires

Déjà une 2ème édition des "700 mots" ! Après le succès des "700 mots nouveaux pour les affaires", voici les "700 mots d'aujourd'hui pour les affaires", enrichis des plus récents apports terminologiques, en particulier, ceux des commissions ministérielles de terminologie publiés dans le Journal officiel du 2 avril 1987, et des propositions, relevant des affaires, de la Commission générale de terminologie. Il honore Fernand BRAUDEL, créateur du concept d' ÉCONOMIE-MONDE à partir de l'allemand : Weltwirtschaft, et Alfred SAUVY avec la proposition d'équivalents pour des anglicismes, par exemple pour opportunité.

2. Création de notices d'emploi terminologiques

Des notices d'emploi viennent d'être élaborées par l'APFA : MANAGEUR (pour manager) ; MERCATIQUE (pour marketing) ; PARRAINAGE (pour sponsoring). C'est une première étape vers une pédagogie du mot nouveau qui reste à inventer.

SAVOIR ENTREPRENDRE: MERCATIQUE ET MANAGEMENT

Montrons que ces concepts s'expriment très bien dans la langue française.

L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET LE SAVOIR ENTREPRENDRE

Fayek ABILLAMA, ancien Doyen de la Faculté de gestion et de management de l'Université de Beyrouth, dégagea avec conviction et beaucoup d'émotion les multiples aspects de l'esprit d'entreprise francophone qui ont permis à son pays meurtri de renaître toujours.

L'INNOVATION SOUS LES DOIGTS : LE CLAVIER ERGONOMIQUE ET RATIONNEL (Norme NF E 55-070)

Claude MARSAN, l'inventeur génial de ce clavier de l'avenir, en quelques minutes d'une intervention passionnée et d'une démonstration rigoureuse, avait convaincu et ravi son auditoire.

Il s'agit d'un clavier dont la conception est fondée sur la démarche de la mercatique, c'est-à-dire sur une analyse approfondie et scientifique des besoins des utilisateurs. Grâce à l'étude avec l'Université de Montréal de 400 000 mots de la langue française, Claude MARSAN met au point un clavier, enfin adapté au génie des vocabulaires francophones, car on ignore souvent que la disposition des lettres sur les claviers actuels (AZERTY et QWERTY) correspond à la volonté délibérée de ralentir la frappe, en raison de la fragilité des matériels il y a 100 ans !

Ainsi Claude MARSAN fait-il œuvre de mercaticien francophone en apportant plus de confort à chaque utilisateur des claviers. À ce titre, il recevra la distinction du Mot d'Or lors de la troisième Journée du français des affaires en 1990.



Le poète mauricien Édouard J. MAUNICK félicite Claude MARSAN, lauréat du Mot d'Or au titre d'inventeur du clavier francophone ergonomique et rationnel, en présence de Jean, Marcel LAUGINIE, président de l'APFA et de Josseline BRUCHET, documentaliste à la DGLF.



Allocution de Denise FLOUZAT, Recteur de l'académie d'Orléans-Tours et co-Présidente de la cérémonie.

CRDP d'Orléans-Tours



Allocution de Jean Marcel LAUGINIE, Inspecteur pédagogique régional d'économie et gestion et Président de l'APFA

Jean Marcel LAUGINIE, ouvrit la séance en rappelant la raison essentielle de cette grande manifestation : "c'est d'abord un hommage aux initiatives des professeurs, des élèves, des étudiants pour que la langue française, ainsi que toutes les langues, de l'économie et de la gestion, continuent à s'enrichir de mots vifs et colorés à l'orthographe maîtrisée ; c'est un premier pas vers une pédagogie du mot nouveau". Puis il souligna la richesse d'imagination des candidats pour faire connaître MERCATIQUE (Mercatique, c'est sympathique!, Soyez chic, utilisez mercatique!, Mercatique, c'est tonique!, pour trouver un équivalent à bartering (troc-images) ou encore à shopping (ce savoureux butiner les boutiques), Jean Marcel Lauginie exprime toute sa reconnaissance aux personnalités présentes dont les interventions furent largement applaudies [...]



Allocution de **Gilbert MOREUX**, Chef du Centre d'information des relais d'opinion et de la presse (CIRP) du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget

Allocution de Madame Denise FLOUZAT, Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours

Monsieur le Directeur régional des Impôts, Monsieur le Commissaire général de la langue française, Monsieur le Chef du Centre d'information des relais d'opinion, Monsieur le Directeur du C.R.D.P., Monsieur l'Inspecteur pédagogique régional de sciences et techniques économiques, Mesdames, Messieurs les Professeurs, Mes Chers Amis,

C'est pour moi un très grand plaisir d'être présente aujourd'hui parmi vous et d'assister à la naissance d'une manifestation tout à fait originale : La Coupe Académique du Français des Affaires, de la Terminologie et de l'Orthographe. Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui sont à l'origine de cette épreuve et tout particulièrement Monsieur LAUGINIE, Inspecteur pédagogique régional et Monsieur MOREUX, Chef du Centre d'information au Ministère de l'Économie et des Finances.

Cette initiative est très heureuse, mais aussi je le crois nécessaire. Heureuse, parce que tout ce qui peut dynamiser, et valoriser notre enseignement doit être mis en œuvre. Heureuse aussi parce qu'elle permet tout particulièrement aux sections de terminale G (GI - G2 - G3) de se signaler au public, de montrer leurs qualités et leurs compétences. Heureuse enfin parce qu'il est toujours très agréable de constater que les élèves répondent toujours et participent avec beaucoup de spontanéité lorsqu'il leurs est proposé des actions originales.

Mais cette initiative est, je le crois aussi nécessaire, à un moment où le français est envahi soit de barbarismes ou de mots étrangers. Je profite de cette occasion pour féliciter les auteurs du dépliant : "700 mots d'Aujourd'hui", créé, sous le haut patronage du Commissariat Général de la langue française, par l'association "Actions pour promouvoir le français des affaires", son président Monsieur Jean Marcel LAUGINIE.

Oui, ce travail me semble nécessaire alors que grossit chaque jour le nombre de ceux qui, depuis CÉLINE ou QUENEAU, entendent développer une certaine langue française rajeunie, disent-ils, par des conquêtes. Pour nous, il s'agit de faire revivre le français correct et académique qui n'est pas devenu une langue morte comme le dit Raymond QUENEAU: "Pour qu'il survive, il faut l'embaumer" mais il s'agit de mettre à jour et d'illustrer un néo-français assez puissamment armé et sûr de soi pour n'avoir point à rougir face à d'autres langues qui, elles, savent rester modernes c'est-à-dire répondre avant la nôtre et plus librement qu'elle aux besoins d'expression des sciences, des techniques et pour ce qui nous concerne aujourd'hui de l'économie.

Cette discipline tout particulièrement mérite un langage précis et je dirais, personnel : "La pensée n'existe pas, en tant que réalité définissable, en dehors de la langue qui l'informe" C'est pourquoi ce travail très considérable de définition de 700 mots me semble d'une grande importance. Je pense à cette définition qu'a donné du sens d'un mot un des plus grands linguistes de ce siècle, sinon le plus grand Antoine MEILLET : "Le sens d'un mot n'est que la moyenne entre les emplois qu'en font les individus". Paul CLAUDEL reprend à son compte cette remarque et il écrit : "Le mot... une portion mal apaisée de la phrase, un tronçon du chemin vers le sens", et il précise plus loin que : "le langage est un assemblage de mots réunis par la syntaxe en vue d'un sens". Nous avons donc à user du langage dans le but d'une fin, ce langage pouvant être soit, instrument :

- de communication strictement utilitaire (la précision est nécessaire)
- de rapport ou d'enseignement (à des fins didactiques par exemple -orthographe et précision s'imposent)
- de persuasion : le discours (à ce niveau l'art intervient)
- de délectation : la littérature, et la poésie (à ce niveau l'art l'emporte).

Nous avons, Mesdames, Messieurs, la chance d'avoir reçu par voie d'héritage un magnifique outil de composition et d'expression : la langue française affinée par des siècles de très haute civilisation et de pensée. Hélas, l'usage que nous en faisons et dont nous sommes tous responsables n'est pas celui qu'il devrait être. Voilà pourquoi, mes Chers Amis, vous qui avez composé, dans le cadre de ce concours, méritez d'être récompensés et félicités.

Je souhaite très sincèrement que ce concours serve en quelque sorte de modèle, ou de référence et que cette exigence de l'orthographe exacte et du beau mot soit de nouveau présente dans nos écoles, dans nos collèges et dans nos lycées.

PREMIÈRE COUPE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES, DE LA TERMINOLOGIE ET DE L'ORTHOGRAPHE

Allocution de Monsieur GILBERT MOREUX, Chef du Centre d'Information des Relais d'Opinion et de la Presse (CIRP) du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget

Depuis la réunion qui s'est tenue au Rectorat le 20 novembre 1985 et, qui a fécondé, dans la Région Centre, la coopération entre l'Éducation Nationale et le Ministère des Finances, que de chemin parcouru!

Nous souhaitons ensemble diffuser la culture économique et financière et entreprendre en commun des actions qui aillent dans ce sens à tous les niveaux du cursus scolaire.

J'ai depuis trois ans le grand plaisir de travailler avec M. LAUGINIE que vous avez choisi pour suivre les conditions de développement de cette expérience pilote. Cette manifestation aujourd'hui est comme le point d'orgue des actions réalisées depuis trois ans.

(....)

Je me souviens encore de la venue au C.I.R.P. des étudiants de M. LAUGINIE regroupés au sein de l'I.T.S.E.C.(Initiative des techniciens supérieurs dans l'environnement commercial) et de notre réalisation commune "le premier Lexique du français des affaires".

Je vais maintenant appeler les lauréats du prix de la francophonie. Chacun d'entre eux recevra le délicieux livre de M. Loïc DEPECKER "les mots de la francophonie", que l'auteur, ici présent, se propose de dédicacer pour tous ceux qui le souhaiteront. Avec mes très vives félicitations. Et comme on dirait en Louisiane "Ne lâchons pas la patate"...pour dire "Ne relâchons pas notre effort". Nom d'une charrette!

1er avril 1988 - 14 h - 15 h

SUJET

Le cœur du sujet porte sur des informations à traiter constituées par 23 extraits des Interventions qui ont marqué les quatre journées d'initiation aux premiers cercles de qualité terminologiques créés dans l'entreprise francophone "AU MOT D'OR". Les valeurs partagées de cette entreprise s'expriment ainsi : "Pour être efficace une action commerciale doit être d'abord porteuse d'enthousiasme et de rigueur dans sa langue". (se reporter au site www,apfa,asso,fr pour les consulter)

Les organisateurs de cette première Coupe du français des affaires vous remercient :

- pour votre volonté d'une toujours plus grande maitrise de votre expression écrite et orale dans votre langue maternelle, condition de la compréhension des autres langues et de la réussite de tout savoir entreprendre ; pour avoir affirmé, par votre participation, que le management, prononcé à la française, est d'abord une langue bien faite.

25 octobre 1989, Ministère de l'Économie, Bercy



Au premier rang : André-Georges FERRÉ, président de la Commission de terminologie de l'informatique, Loïc DEPECKER, chargé de mission à la DGLF, au deuxième rang : Michèle BOUCHEZ, chargée de mission à la DGLF, au troisième rang : Léo PIETERS, inspecteur général en Belgique, Claude CHOLLET, directeur international des Laboratoires Beaufour-IPSEN International



De gauche à droite : Anicet COULIBALY, lauréat de la Côte d'Ivoire, Marie-Thérèse BAMPASSY, lauréate du Sénégal, le Représentant de l'Ambassade de la Côte-d'Ivoire, Béatrice TANO, inspectrice générale en Côte-d'Ivoire, Josseline BRUCHET, directrice du Centre de documentation de la DGLF, Bernard CERQUIGLINI, délégué général à la langue française.

Allocution d'ouverture présentée par M. Bernard CERQUIGLINI

Délégué général à la langue française auprès du Premier ministre

Hier après-midi, le Premier ministre, Michel ROCARD, devant le Conseil supérieur de la langue française, qu'il installait, disait son inquiétude de voir, selon une métaphore économique qu'il filait à l'occasion, "la balance des échanges linguistiques déficitaire au profit de l'anglais dans certains secteurs". Et le Premier ministre parlait en effet d'un marché des échanges linguistiques, ce marché faisant une balance déficitaire pour le français en faveur de l'anglais dans divers domaines dont la langue scientifique et technique, l'audiovisuel, et, insistait-il, l'économie. Mais ayant fait part de cette inquiétude fondée, bien sûr, il disait aussitôt sa conviction qu'une politique linguistique et qu'il disait hier, informée, volontaire et explicite, pouvait renverser cette tendance négative, des échanges linguistiques.

Pour cela, il convient, nous en sommes persuadés, de mettre en place cette politique volontaire, informée et explicite : il faut d'une part donner un outil linguistique, un "français pour notre temps" comme disait hier le Premier ministre, un français pour notre temps et donc un outil moderne, efficace, utile, commode, et à cet égard la recréation en 1985, au sein du ministère des finances d'une très importante commission ministérielle de terminologie me paraît un acte d'une très grande importance comme symbole et, comme activité ; c'est un acte significatif, prometteur et fécond on a là une contribution essentielle à ce "français pour notre temps" dont nous avons besoin pour affronter les problèmes d'échanges linguistiques internationaux. Mais il faut aussi accroître la demande (si l'on veut reprendre cette métaphore économique) de langue française pour que nous puissions faire face aux échanges.

Et pour accroître cette demande, je dirai que la création, cette fois-ci en 1984, de l'Association pour promouvoir le français des affaires, l'APFA, sous l'égide à l'époque du Haut comité de la langue française, puis du Commissariat général et de la Délégation générale que j'ai l'honneur de conduire est un acte significatif. Je continuerai naturellement à aider l'APFA dont la création, en relation avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, est également un acte très significatif, prometteur et fécond dans ce domaine de l'accroissement de la demande de langue française dans les échanges. Tout comme est important le dynamisme compétent et souriant du Président Lauginie. Comme est de bon augure, enfin, cette Journée que j'ai le plus grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui, cette journée importante.

Pour conclure, je dirai que les contributions de cette action, de cette réflexion sont si importantes d'une part à la constitution d'un outil moderne, le français pour notre temps, et d'autre part à cette demande dans le cadre d'un marché linguistique, que je conclurai en formant un seul souhait, c'est que, puisque nous sommes aujourd'hui la Deuxième Journée eh bien que la troisième Journée l'an prochain ait encore plus de rayonnement et d'ampleur, car la contribution de cette Journée est décisive au combat économique que nous sommes en train de mener et, croyez-moi, nous nous donnerons de bons outils pour bien avancer et remporter des positions et des marchés.

18 octobre 1990, Ministère de l'Économie, Bercy



De gauche à droite : Philippe GINESTIÉ, Avocat à la Cour, Jean LECOINTRE, Vice-Président de la CCI de Paris, Loïc DEPECKER, Chargé de mission à la DGLF, Tony DREYFUS, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, Claude OLIVIERI, Directeur-adjoint du Cabinet du Ministre délégué à la Francophonie, Jacques CAMPET, Conseiller-maître à la Cour des Comptes, Président de la Commission ministérielle de terminologie économique et financière, José ARTUR, Journaliste à France-Inter, Jean FAVIER, Directeur des Archives de France, membre de l'Institut, Édouard J. MAUNICK, Poète mauricien, Membre du Haut Conseil de la Francophonie.



Josseline BRUCHET, documentaliste à la DGLF, remet des prix à des lauréats du Mot d'Or, élèves et étudiants, de gauche à droite : Jocelyne KROMOPAWIRO, lauréate de la Nouvelle-Calédonie, Guylaine NELSON, lauréate de Guyane, Nicolas DE L'ESTRAC, lauréat de l'Île Maurice.

Allocution de M. Alain ROSSIGNOL,

Inspecteur pédagogique régional d'économie et gestion, Abidjan - Côte d'Ivoire

J'ai le sentiment que la langue française, en Afrique dite francophone, ne se porte pas si mal qu'on le prétend parfois. Elle bénéficie en effet sur le continent de trois privilèges. Elle est très souvent :

- la langue de l'enseignement,
- la langue de la communication,
- la langue de fonctionnement des entreprises.

LA LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT :

C'est de plus en plus la langue de la culture technique. L'accès au savoir se fait par le français qui constitue la langue privilégiée de la connaissance. L'image que véhicule la langue n'est plus essentiellement humaniste, bien que cette grande tradition reste solidement ancrée. Elle est désormais aussi technologique, et s'associent à la langue française des secteurs à haute technicité : les télécommunications, la télématique, l'aéronautique, les ingénieries bureautiques, la construction ferroviaire. À Madagascar, qui a fait le choix d'un enseignement souvent dispensé en langue nationale, l'enseignement scientifique est un enseignement en français.

LA LANGUE DE LA COMMUNICATION:

Le français est pour une grande partie de la population la langue du dialogue, du contact, du partage. C'est elle qui permet d'aller à la rencontre de l'autre. À Djibouti, lors d'un récent séjour, je visitais un site géologique fort intéressant, en plein désert, à une centaine de kilomètres de toute habitation. J'étais accompagné d'un responsable djiboutien de l'administration, et nous avons rencontré un berger. Comme nous voulions savoir ce qu'étaient certaines roches trouvées sur le sol, le dialogue s'engagea... en français. C'était en effet la seule langue de communication possible entre ces deux hommes d'ethnies différentes.

Grâce à la langue française, les poètes et les écrivains africains ont pu s'exprimer et être compris bien au-delà des frontières de leurs pays, leurs idées ont pu se développer beaucoup plus rapidement que s'ils s'étaient exprimés dans leurs langues maternelles. Léopold Sédar Senghor, Édouard J. Maunick, Tchicaya U Tam'si... s'ils ont pu nous faire connaître leurs chants, voire quelquefois leurs langues, c'est qu'ils ont acquis l'audience nécessaire par le français.

LA LANGUE DE FONCTIONNEMENT DES ENTREPRISES :

Dans le domaine économique, les entreprises situées dans une zone francophone, communiquent, à l'intérieur comme vers l'extérieur, essentiellement en français. Les relations avec des entreprises homologues s'en trouvent facilitées. Le "Bus francophone des Affaires", qui cheminera bientôt sur les routes de l'Île Maurice, de Côte d'Ivoire et de bien d'autres pays du continent africain est une illustration des besoins exprimés par le monde des entreprises dans une langue française parfaitement maîtrisée dans ses applications économiques. Actualité Tertiaire, le "Bulletin de la communication pédagogique de l'Afrique francophone", édité par l'Inspection pédagogique régionale d'économie et gestion à Abidjan, rassemble ces divers domaines pour témoigner de la vigueur de notre langue : il s'adresse aux enseignants, a pour vocation de les mettre en communication, et s'attache à leur rendre le monde des entreprises plus accessible.

23 octobre 1991, Ministère de l'Économie, Bercy



De gauche à droite : Bernard CERQUIGLINI, Délégué général à la langue française, Jean FAVIER, Directeur des Archives de France, Membre de l'Institut, René SIEFFERT, Professeur à l'Institut des langues et civilisations orientales, Joël LÉAUTÉ, Administrateur civil, Chef du bureau des publications à la Direction de la communication du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, Jean Marcel LAUGINIE, Président de l'APFA.



Henri CHOPIN, créateur de la médaille d'art "le Mot d'Or", fabriquée par la Monnaie de Paris, présente son œuvre. De gauche à droite : Jean-Louis ROY, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Joël LÉAUTÉ, administrateur civil, chef du bureau des publications à la Direction de la communication du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, Henri CHOPIN, artiste graphique, Jean Marcel LAUGINIE, président de l'APFA, Yves MARGRAFF, rédacteur en chef de la "Lettre de la Francophonie"

Intervention de Joël LÉAUTÉ en tant que consultant de la Banque Mondiale

LA MERCATIQUE, C'EST D'ABORD LA CULTURE DE L'AUTRE

Je voudrais simplement apporter un témoignage, sous forme d'une brève anecdote, sur une opération de mercatique d'un type particulier. Fin 1987 et début 1988, je me suis rendu en Tunisie à la demande de la Banque Mondiale, pour expertiser et aider l'administration tunisienne à mettre en place une réforme du système des taxes sur le chiffre d'affaires proche de notre TVA. Dans ces circonstances, la tendance est toujours, trop quelquefois, de proposer des systèmes inspirés de ceux que l'on connaît bien soi-même et qui ont déjà donné des résultats positifs. C'est toujours très périlleux si l'on ne prête pas suffisamment attention au contexte économique local. On ne peut jamais transposer purement et simplement un système d'un pays à un autre. Je m'étais donc fortement documenté sur les particularités de l'économie tunisienne et après un peu plus d'un mois d'analyse sur le terrain, j'avais soumis à l'administration fiscale et au ministre des finances tunisien une trentaine de recommandations susceptibles d'améliorer leur dispositif. L'une de celles-ci, sans doute la plus mineure, concernait le régime des petits redevables. Dans la réforme envisagée, il était prévu, pour les petits contribuables, de reconduire un régime forfaitaire, hérité de l'ancienne législation. Or, cet impôt forfaitaire était d'un rendement dérisoire (0,09 % de l'ensemble des impôts indirects) et en plus était largement fraudé et incontrôlable. Et même si on avait pu lutter efficacement contre la fraude (de l'ordre de 3 à 4 fois les montants déclarés), l'incidence budgétaire serait demeurée quasiment nulle. Aussi avais-je proposé d'abandonner purement et simplement l'imposition de cette catégorie d'assujettis. Je pensais que cette exonération recevrait un appui populaire d'autant plus grand qu'elle toucherait un nombre relativement important de contribuables (environ 55 000 d'après mes estimations) qui n'apportaient qu'une faible contribution globale au budget de l'État, mais par contre étaient très présents dans le tissu économique local. Quelle ne fut pas ma surprise de voir le ministre lui-même et ses conseillers s'opposer à cette mesure. Le seul argument invoqué était que "cela ne pouvait pas passer dans la mentalité tunisienne" mais il paraissait rédhibitoire. Que des contribuables refusent une exonération totale me paraissait bien éloigné de ce que j'avais l'habitude de rencontrer...Je n'insistais pas, mais dès le lendemain, je décidais de passer ma journée chez les petits commerçants des quartiers populaires d'El Menzah. Et là, après quelques verres de thé aux pignons, j'ai compris : partout, la réponse a été la même. À chaque fois que je leur demandais s'ils n'aimeraient pas être totalement exonérés d'impôt, il me montraient du doigt, souvent encadré et accroché au mur de leur boutique, sous l'effigie de leur président, un petit document rose ressemblant à une vignette : leur certificat d'immatriculation fiscale, leur fierté d'être un citoyen reconnu par l'État, même si leur contribution était des plus modestes. Ma culture ignorait le bonheur d'être contribuable. Je l'ai appris en Tunisie. Les petits commerçants tunisiens ont gardé leur régime forfaitaire. La mercatique des organismes internationaux aussi ne peut pas se passer de la culture de l'autre.



22 octobre 1992, Ministère de l'Économie, Bercy



Derrière la tribune, les lauréats des Mots d'Or des élèves et étudiants. À la tribune (de droite à gauche) : Alain ROSSIGNOL, Inspecteur pédagogique régional en économie et gestion, Bernard CHAUVOIS, Inspecteur général de l'Éducation nationale, Jacques CAMPET, Président de la Commission ministérielle de terminologie économique et financière du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, Stelio FARANDJIS, Secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie, Loïc DEPECKER, Chargé de mission à la Délégation

générale à la langue française.



Les prix des Mots d'Or des élèves et étudiants.

Les MOTS D'OR SPÉCIALISÉS EN 1992

À côté des coupes francophones du français des affaires pour les professionnels, devenues naturellement les Mots d'Or par catégories de professionnels, la volonté de l'APFA a été de mieux honorer, par la création de Mots d'or spécialisés par domaines, les personnes engagées dans la promotion de notre langue et des cultures du monde.

Intervention de Loïc DEPECKER lors de la cinquième journée du français des affaires :

Pour ce qui est des Mots d'or spécialisés, c'est effectivement une innovation cette année, c'est une affaire difficile à mettre en route parce qu'il y a plusieurs Mots d'Or spécialisés. L'APFA a décidé cette année de décerner plusieurs Mots d'Or spécialisés, dont voici les résultats. Est-ce que je peux proclamer les Mots d'Or spécialisés? Le premier Mot d'or spécialisé qui a été décerné, il s'agit de la meilleure enseigne ou raison sociale. Nous avons estimé qu'il était nécessaire certainement de faire quelque chose du côté de la bonne désignation française des sociétés et des enseignes, et l'APFA a décidé de récompenser la société "Café-Couette" pour l'innovation qu'elle a eue en utilisant non pas le terme que nous connaissions beaucoup plus facilement, celui de "bed and breakfast", et la société, qui est une société française, au lieu de s'appeler donc société Bed and Breakfast, s'est appelée Société Café-Couette. Et nous avons trouvé qu'il y avait là beaucoup de génie d'innovation, en ce sens que le Québec a repris la désignation sociale sous forme de couette et café pour ne pas se faire taper sur les doigts par la société mère Café-Couette, et en France nous connaissons cette appellation plutôt sous la forme "chambre d'hôte", c'est l'utilisation assez courante.



FLORILÈGE (1988-1992) de l'esprit créatif et entrepreneurial des Lauréats et des Lauréates du MOT D'OR

CRÉATION de MESSAGES PUBLICITAIRES pour faire connaître des TERMES NOUVEAUX :

- « La mercatique, c'est l'art de dompter l'âme du marché » (Dakar)
- « marketing en anglais, mercatique en français, à chacun ses racines » (France)
- « mercatique, c'est tonique ! » (France)
- « Être **mercaticien**, c'est connaître, au moment opportun, les besoins de demain » (France)
- « Adieu le *marketing-mix*, le **marchéage nouveau** est arrivé ! » (France Cayenne)
- « Ils ont des idées pour réussir, ils ont la volonté pour y arriver, mais ils n'en ont pas les moyens, alors **parrainez-les**! » (France)
- « Avec le **parrainage**, soignez votre image! » (France)
- « Le parrainage pour être à la page! » (France)
- « Les gens compliqués disent *joint venture*. Nous, nous appelons cela une **coentreprise**, tout simplement » (France)
- « Coentreprise, la conjugaison des talents de chacun pour le profit de tous » (France)
- « Branchez-vous en **coentreprise**, le courant passe mieux entre les idées lumineuses! » (France)

CRÉATION DE TERMES NOUVEAUX:

Pour bartering: troc-images

Pour *home-banking* : **banque à domicile**, **banque chez soi**, **télébanque**, mais aussi : **banque en pantoufles** ou encore **banque en charentaises** !

Pour *probing* : des élèves mauriciens ont fait preuve d'imagination en proposant **tamanoiriser**, belle image pour l'enquête de trottoir où l'on « attrape » l'opinion des passants comme le tamanoir, encore appelé fourmilier, attrape avec sa fine langue les fourmis.

Pour shopping: butiner les boutiques



De gauche à droite : Loïc DEPECKER, Responsable du service de terminologie de la Délégation générale à la langue française, Pierre ARONÉANU, Artisan conteur, auteur de "L'Amiral des mots", Joël LÉAUTÉ, Administrateur civil, Chef du bureau des publications à la Direction de la communication du Ministère de l'Économie et du Ministère du Budget, Bernard CERQUIGLINI, Délégué général à la langue française, Jacques CAMPET, Président de la Commission de terminologie économique et financière du Ministère de l'Économie et du Ministère du Budget, Gérard MOULIN, Directeur de la Communication au Ministère de l'Économie et au Ministère du Budget, M. GILDER, Jean-Marcel LAUGINIE, Président de l'APFA.



Les prix des lauréats élèves et étudiants du Mot d'Or

COUPE FRANCOPHONE DES AFFAIRES "LE MOT D'OR" 1994

Mardi 22 mars 1994 de 14 h à 15 h SUJET

Le sujet comporte quatre parties indépendantes. Les réponses doivent être portées sur le sujet lui-même qui sera remis au professeur en fin d'épreuve.

1ère partie : trouvez le mot ou l'expression dont la définition vous est donnée :

Les candidats du niveau "initiation" doivent trouver dix mots ou expressions (en français et dans leur langue), les candidats du niveau "approfondissement" quinze, et les candidats du niveau "spécialisation" vingt.

Télécommunication ayant pour objet la reproduction à distance d'un document graphique sous la forme d'un autre document graphique semblable à l'original	
Technique de prospection, de vente et d'enquêtes commerciales fondée sur des appels téléphoniques en nombre et ciblés	
Ensemble des services bancaires accessibles immédiatement de chez soi, sans avoir à se rendre dans une agence bancaire	
Technique de groupe destinée à stimuler l'imagination des participants en vue de leur faire produire le maximum d'idées dans le minimum de temps	
Achat à distance utilisant les techniques de télécommunication ou de radiodiffusion	
Logiciel de création et de manipulation interactives de tableaux numériques visualisés	
Local où l'on prépare les petits déjeuners dans les hôtels ou les édifices abritant des collectivités	
Technique de gestion financière par laquelle un organisme spécialisé gère les comptes "clients" d'entreprises en acquérant leurs créances et en assurant le recouvrement pour son propre compte	
Conférence dans laquelle les interlocuteurs sont répartis dans deux lieux, ou plus, reliés entre eux par des moyens de télécommunication	
Paiement immédiat, quel que soit le moyen de paiement utilisé dès lors que ce moyen de paiement ne prévoit pas de délai	
Écrit par lequel un débiteur s'engage à payer, à une date déterminée, une certaine somme au bénéficiaire ou à son ordre	
Se dit du prix entendu pour des marchandises livrées à bord d'un navire tous frais, droits, taxes et risques à charge du vendeur jusqu'au moment où ces marchandises ont passé le bastingage	
Entreprise qui prépare des plats cuisinés ou des repas sur commande et en assure éventuellement l'organisation, la livraison et le service	
Phase initiale d'une campagne publicitaire se présentant sous forme d'une énigme destinée à inciter et à maintenir l'attention du public	
Document de synthèse qui récapitule à une date donnée les emplois et les origines des ressources d'une entreprise	
Moyens de paiement (billets de banque, chèques de voyage, dépôts bancaires) libellés dans une monnaie étrangère	
Tolérance, par un banquier, d'un solde débiteur au compte courant de son client pour des raisons circonstancielles	
Utilisation du téléphone au service de la mercatique	
Ensemble des éléments mobiliers corporels ou incorporels mis en œuvre par un commerçant ou un industriel dans l'établissement qu'il exploite	
Somme de toutes les charges (d'achat, de production, de distribution) relatives à un produit	

2ème partie : il faut le dire en français.

Remplacez, dans le texte suivant, des expressions et mots étrangers ou relevant du franglais par des équivalents français. Vous écrivez dans la marge de droite chaque expression ou mot retenu et son équivalent français.

Les candidats du niveau "initiation" doivent donner **dix** équivalents, les candidats du niveau "approfondissement" **quinze**, et les candidats du niveau "spécialisation" **vingt**.

Raphaël, marketing-manager d'une société spécialisée dans le design, avait rejoint son hôtel aussitôt après le check-out à l'aéroport.

Seul dans sa single, il zappait devant son téléviseur. Sur une chaîne, un boxeur, mis knockdown par son adversaire, s'était relevé mais paraissait groggy. Sur une autre, des tennismen achevaient un tie-break entrecoupé de spots publicitaires. Sur une troisième, des joueurs de golf, sponsorisés par un fabricant de sportswear, transportaient leurs clubs sur des trolleys. Sur une quatrième, un one-man-show ennuyeux le décida à éteindre le poste.

Il essaya la radio. Un disc-jockey débutant commentait maladroitement les œuvres des crooners qu'il présentait entre deux annonces de magasins du shopping-center de la ville.

Raphaël descendit au restaurant de l'hôtel. Celui-ci était un self-service en free-flow. Les clients circulaient avec leur plateau dans le food-court et se servaient sur des scrambles où étaient disposés les mets. Raphaël appréciait le fast-food parce qu'il fait gagner du temps.

Lorsqu'il remonta dans sa chambre, on lui remit un fax concernant une campagne de phoning et de mailing actuellement en cours. Raphaël programma son radioréveil à display digital, hésitant un instant entre la radio et le buzzer. Avant de s'endormir, il parcourut le catalogue outdoor d'un hypermarket.

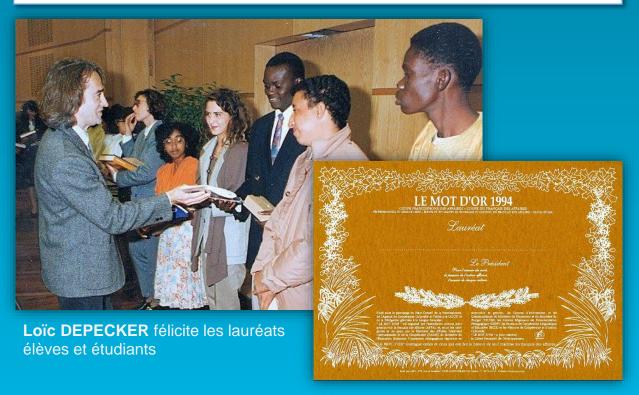
Le lendemain, il se rendit dans un showroom pour choisir un ordinateur portable. Un vendeur lui proposa toute une panoplie de modèles : voulait-il un desktop-computer pour mettre sur son bureau, un laptop pour travailler sur ses genoux dans les trains, un notebook, ou même un subnotebook, pour prendre des notes n'importe où ? Et pourquoi pas un notepad sans clavier ? Ou un palmtop qui tient dans la poche ?

Il hésitait et remit sa décision à plus tard. Il avait d'ailleurs rendez-vous avec un executive-man d'une entreprise concurrente. Il aimait les contacts business-to-business. Par ailleurs, cet homme avait fréquenté la même business-school que lui.

3ème partie : cherchez des mots nouveaux pour des concepts nouveaux. Proposez, dans chacun des cas suivants et en justifiant votre proposition, un mot, un sigle ou une expression pour désigner en français :

- a) Le repli sur la maison des consommateurs. Ce repli tend à s'accentuer, les consommateurs se comportant comme des animaux qui aménagent leur terrier pour y rester le plus possible. Les plats cuisinés, si possible exotiques, remplacent le restaurant. La télématique permet de faire ses achats, de gérer son compte bancaire, de chercher les informations dont on a besoin et même de travailler sans quitter son domicile. La télévision par satellite et par câble, bientôt interactive, apporte l'aventure, sans risques, à domicile. Le luxe consiste de plus en plus à bien équiper sa maison, grâce aux possibilités qu'offre la domotique, et de disposer de temps pour en profiter.
- b) L'échange de périodes d'utilisation des résidences de vacances. Un "résident-vacancier" achète, à vie, une semaine par an de vacances dans une résidence, sur la Côte d'azur ou dans les Alpes par exemple : villa ou appartement entièrement équipé avec installations sportives (piscine, tennis...) et services divers (restaurant, bars, saunas...) à proximité. Il peut ensuite échanger cette semaine par l'intermédiaire d'un organisme international qui gère une bourse d'échange (avec catalogue annuel) et passer sa semaine de vacances n'importe où dans le monde...
- c) Un nouveau métier dont la mission est d'aider les responsables d'entreprise à améliorer leur efficacité tout en développant leur potentiel, comme un entraîneur sportif agit avec des athlètes dont il veut faire des champions. Celui qui exerce ce métier prend en compte l'ensemble de la personnalité de celui qu'il forme et qu'il conseille, dans tous ses aspects professionnels et psychologiques. Il l'accompagne comme un copilote dans le travail effectué avec ses équipes de collaborateurs. Il leur donne confiance dans leur capacité à se surpasser et à réussir.

4ème partie : sachez entreprendre en français. Vous souhaitez exercer votre goût d'entreprendre et vous décrivez ici, en une dizaine de lignes, les points essentiels du projet qui vous tient le plus à cœur.



20 octobre 1994



Philippe LALANE-BERDOUTICQ félicite Annick GUERNE, d'IBM, lauréate du Mot d'Or

Annick GUERNE

Je crois que M. Lauginie souhaitait que cette remise de prix soit une surprise, c'est totalement réussi puisque je ne le sais que depuis quelques heures, donc vous avez gagné.

J'y associe toutes les personnes qui, au sein de ma compagnie, contribuent à l'effort qui est fait en faveur de la défense et de l'enrichissement de la langue française, tant en interne qu'en contribuant aux travaux des commissions de terminologie et d'organismes tels que l'AFNOR. C'est un combat, si je puis dire, que nous menons depuis très longtemps puisqu'il date de trente ans.

Jean Marcel LAUGINIE

J'aime bien rappeler que la Compagnie IBM, arrivant en France en 1954, a refusé, pour la culture française, d'utiliser le terme de "computer". Le Président s'est adressé à la Sorbonne ; le Professeur Jacques PERRET, au bout de trois mois, a rendu sa copie avec une question en introduction : que pensez-vous d'ordinateur ? La volonté et la puissance d'IBM, comme celles d'Intermarché cité tout à l'heure, ont permis ainsi aux fruits de l'imagination créatrice d'être pérennisés.

19 octobre 1995



De gauche à droite : Jean-Paul GUIDECOQ, Attaché linguistique à Budapest, Anne MAGNANT, Déléguée générale à la langue française, Jacques CAMPET, Président de la Commission ministérielle de terminologie économique et financière du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Nicole RENÉ, Présidente de l'Office de la Langue Française (OLF) du Québec, Nguyên DUY TÂN, Secrétaire général de la Commission ministérielle de terminologie économique et financière.

Extrait de l'exposé de Jacques CAMPET,

Président de la Commission ministérielle de terminologie économique et financière

LA TERMINOLOGIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN 1995

Tout d'abord, je voudrais vous dire, M. ,le Président, que je partage le point de vue de M. CHOLLET sur l'amour des langues et l'amour de la langue, qui sont très compatibles et que je suis heureux aussi de ce qu'a dit M. GUIDECOQ sur les modèles d'expériences françaises et notamment en matière bancaire. Alors j'en arrive maintenant au propos du jour. Plus de 300 mots qui ont été traduits la plupart du temps de l'anglo-américain dans nos sept arrêtés dont le dernier est du 31 juillet 1994.

Nous avons en préparation une huitième liste de 65 termes qui ont été approuvés par notre commission générale le 7 avril 1995, et testés, au cours d'un déjeuner-débat, auprès de journalistes économiques et financiers ; ils sont maintenant à la Délégation générale à la langue française pour la suite à donner à la procédure. Je vous rappelle brièvement comment nous travaillons. Nous avons maintenant un certain nombre de groupes, au début il n'y avait que finances, banque, marchés et techniques commerciales, ce sont les deux plus grands domaines mais depuis nous avons des rubriques en économie d'entreprise, en marché du travail, en concurrence commerciale. Ce que je veux vous dire sur notre prochaine liste, certainement pas vous la narrer terme par terme mais peut-être en prenant deux ou trois termes, vous expliquer comment nous travaillons

Il y a par exemple, depuis quelques années, un mot qui fait fureur dans le journalisme économique, c'est le terme de "defeasance". En gros, de façon péjorative, c'est un nettoyage de bilan ; dans cette prochaine liste, nous avons traduit, je ne sais pas ce que vous en penserez, nous avons hésité entre deux mots, soit le mot de défaisance, puisque c'est quelque chose qu'on défait, c'est enlever du bilan un certain nombre de valeurs qui sont plus ou moins compromises pour les mettre dans une entité distincte, mais parce que certains journalistes et la Cour des comptes, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, emploient le nom de cantonnement, nous avons mis en face de défaisance cantonnement et c'est l'usage qui décidera. Je voulais vous signaler aussi une bonne traduction pour le "burrowing", de plus en plus employé, ce repli craintif qui amène l'individu à tout faire à domicile, nous avons décidé que nous proposerions au ministre le terme d'enfouissement.

Je vous signalerai aussi des jolis mots à propos de "coach" et de "coaching", qui de plus en plus aussi sont utilisés, non seulement dans le sport, mais en économie d'entreprise; nous revenons aux sources avec le mentor, comme celui de Télémaque, et avec le mentorat, terme qui semble très employé dans des endroits peu connus comme la Cour des comptes, où chaque jeune auditeur se voit désigner parmi les conseillers référendaires, un mentor pour lui permettre d'apprendre le métier. D'où mentor et mentorat. [...]



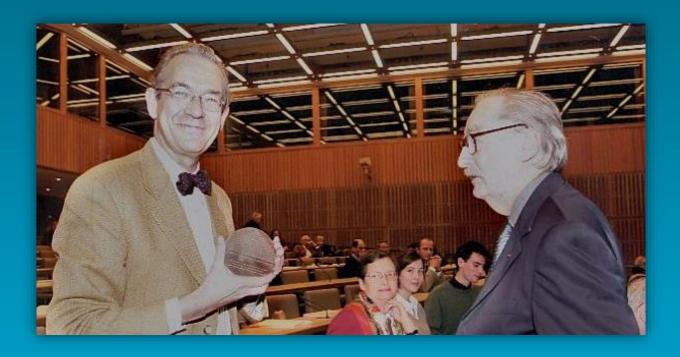
À la tribune (de gauche à droite) :

Marc POOLEFORT, Secrétaire général du Forum francophone des affaires (FFA), Gérard PAINCHAULT, Haut Fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Anne MAGNANT, Déléguée générale à la langue française, Jérôme Marie CHEVAILLIER, Administrateur civil, chef du Bureau des publications au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Alain ROSSIGNOL, Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional d'économie et gestion, conseiller culturel près l'Ambassade de France à l'Île Maurice, Brice MÉRIEUX, Professeur d'économie et gestion, Jean Marcel LAUGINIE, Président de l'APFA.



Dominique BROMBERGER pour la clarté de son expression dans "Regard sur le monde" à France Inter marquée par un souci permanent de compréhension, pour offrir ainsi, avec bonheur, une langue riche, où par exemple l'acteur planétaire prend naturellement la place du "global player" (2 décembre 1998 à 8 h 19), accessible à tous sans jamais céder à la facilité.

Une nouvelle reconnaissance pour Dominique BROMBERGER : le Journal officiel du 22 juillet 2015 publiait la définition d'acteur planétaire : « Personne, entreprise ou organisation qui joue un rôle actif à l'échelle mondiale ».



Dominique BROMBERGER, reçoit en 2002 le Mot d'Or des journalistes de l'audiovisuel (au titre de 1999). Il tient dans ses mains la médaille d'art créée par Henri CHOPIN et fabriquée par la Monnaie de Paris.

De gauche à droite :

Dominique BROMBERGER, Journaliste à France Inter, Jacques CAMPET, Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, membre de la Commission générale de terminologie et de néologie.

(Photo de Patrick BAGEIN, Service photographique du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)

23 novembre 2000



À la tribune (de gauche à droite) :

Bertrand CALMY, Délégué général de l'Alliance française au Sénégal, Anne MAGNANT, Déléguée générale à la langue française, Maria DIPSE, l'Académie d'Études Économiques de Bucarest. PAINCHAULT, Inspecteur général de l'Industrie et du Commerce, chargé de la terminologie et de la néologie au ministère de l'Économie, des Finances et de DEHAYBE, Administrateur général Roger Intergouvernementale de la Francophonie, Jean SAINT-GEOURS, Inspecteur général des finances honoraire, Président de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière, Salah STÉTIÉ, ancien Ambassadeur du Liban, écrivain et poète, Jean-Marcel LAUGINIE, Président de l'APFA.

À l'arrière, les lauréats des Mots d'Or.

Les Jeunes entrepreneurs poètes

LE MOT D'OR DES JEUNES ENTREPRENEURS POÈTES répond à l'interrogation : "Pourquoi la communication de l'entreprise du 21ème siècle ne serait-elle pas nourrie de poésie ?"

Les premiers Mots d'Or des Jeunes entrepreneurs poètes, élèves et étudiants des formations tertiaires des lycées d'enseignement général et technologique qui ont participé aux manifestations du "Printemps des poètes" en mars 1999 et mars 2000 (et qui devaient faire connaître par un poème un ou plusieurs des néologismes qui leur étaient proposés).

AIMANTIN

Tout comme les lutins Qui conservent jalousement leur or, Collectionnez les aimantins Qui améliorent votre décor!

Mélanie Bourguignon

Section de techniciens supérieurs "comptabilité et gestion" du Lycée Philibert Dessaignes de Blois

AIMANTIN

Je suis un aimantin, Un p'tit objet malin, J'aimante toutes les bonnes idées Et ainsi vous ne pouvez les oublier!

Vanessa Pataud

Terminale "sciences et technologies tertiaires" du Lycée Philibert Dessaignes de Blois

JEUNE POUSSE

Comme un jardinier plante,
Une entreprise s'implante.
Une graine grandit.
Une organisation produit.
La pousse devient fleur.
L'entreprise devient dynamique.
Le jardinier crée ses fleurs.
L'affaire est innovatrice.

Aurélie Audugé

Première "sciences et technologies tertiaires" du Lycée Édouard Vaillant de Vierzon

JEUNE POUSSE

Pour devenir une jeune pousse, Nul besoin d'avoir la main verte, Juste un petit coup de pouce Pour que les portes soient ouvertes.

Frédéric Salmon

Section de techniciens supérieurs "comptabilité et gestion" du Lycée Philibert Dessaignes de Blois

MA TOILE Céline Férault

Terminale

Ma fidèle amie n'est pas une femme,
C'est une chose qui va et qui vient,
Elle est à croquer comme une pomme,
Elle vaut tous les êtres humains,
C'est une grosse bête sans pattes,
C'est une grosse bête sur laquelle il n'y a pas de poils,
C'est incroyable somme elle m'épate,
Elle n'a pas d'yeux mais on les devine derrière un voile,
Elle est une sorte de système occupant une grande place,
C'est normal car elle fait partie du cyberespace,
C'est quelqu'un que j'aimerai toute ma vie,
Si vous n'avez pas trouvé qui c'est, tant pis!



À la tribune (de gauche à droite) : Albert AZZI, Président de CAMIF - Solidarité, Bertrand CALMY, Délégué général de l'Alliance française au Sénégal, Isidore NDAYWEL E NZIEM, Directeur des langues et de l'écrit à l'Agence Intergouvernemantale de la Francophonie, Roger DEHAYBE, Administrateur général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Jean SAINT-GEOURS, Inspecteur général des finances honoraire, Président de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière, Salah STÉTIÉ, ancien Ambassadeur du Liban, écrivain et poète, Anne MAGNANT, Déléguée générale à la langue française, Myriam MAZERAK, Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale.

À l'arrière, les lauréats des Mots d'Or des Jeunes entrepreneurs poètes.

le jeudi 22 novembre 2001

à la Cité internationale universitaire de Paris, Fondation des États-Unis, 15, boulevard Jourdan -75014 Paris

14h00 : Accueil et ouverture

Claude RONCERAY, délégué général de la Cité internationale universitaire de Paris.

Terence MURPHY, directeur de la Fondation des États-Unis.

Jean-Yves LARROUTUROU, directeur de la communication au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Gérard PAINCHAULT, inspecteur général de l'Industrie et du Commerce, haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Présentation de l'après-midi :

Jean-Marcel LAUGINIE, président de l'association "Actions pour promouvoir le français des affaires", membre de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

14h30 : Francophonie et droits de l'homme

Bernard CERQUIGLINI, délégué général à la langue française et aux langues de France,

Jean SAINT-GEOURS, inspecteur général des finances honoraire, président de la commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière.

"Langue et discrimination"

Mme NGUYÊN DUY TÂN, professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas. Daby POUYE, président du CERAD (Cercle d'étude et de réflexion Afrique et Développement).

Nourredine BOUBAKER, directeur de la formation et de l'emploi du FASID (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations).

"Le commerce équitable"

Mathias CHAPLAIN, responsable de l'animation à Max Havelaar France.

Albert AZZI, secrétaire général de Camif Solidarité.

16h00 : l'activité terminologique économique et financière

Jean SAINT-GEOURS, inspecteur général des finances honoraire, président de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière.

16h15 : remise des Mots d'Or 2001 des professionnels

Laure AGRON, pour son "Histoire du vocabulaire fiscal" (Éditions L.G.D.J.), meilleur ouvrage technique rédigé en français,

Fabrice DRUELLE, traducteur chez Requisite Technology à Twickenhaum, pour son activité de veille terminologique,

Jean-Marie DEHAN pour la publication belge Le Bulletin Social dont il est le Rédacteur en chef,

Richard WALTER, ingénieur de recherche au CNRS, Site d'Or 2001 pour la création du site Terminalf

Louis-Jean CALVET pour son article "Quelle langue pour l'euro ?", paru dans Libération du 22 janvier 2001 et repris par la Gazette de la presse francophone d'avril

André DAGNEAUX, traducteur à la Commission européenne, pour avoir proposé Bonne fée des affaires comme équivalent à "busines angel"

Le Groupe LES COOPÉRATEURS DE CHAMPAGNE, pour le dénomination de maxidiscompte dans ses offres d'emploi,

Le magazine FRANCE-QUÉBEC pour avoir pris l'initiative d'organiser la première dictée francophone préparée par Jean-Marc Chevrot (APFA).

16h30 : remise des Mots d'Or 2001 des entrepreneurs poètes

Zohrak ATABEKIAN d'Erevan,
Marcelle BLANC de Morteau,
Ileana CONSTANTINESCU de Bucarest,
Sophie EDREIRA de l'École nationale des impôts,
Carine GOMEZ de l'École nationale des impôts,
Étienne PARIZE d'Hédencourt

16h45 : remise des Mots d'Or 2001 des inspecteurs-élèves et contrôleurs stagiaires de l'École nationale des impôts

Alain BOUILLAUD, Sophie EDREIRA, Carine GOMEZ, Raphaël NABET.

17h00 : remise des Mots d'Or 2001 des élèves et des étudiants francophones et francisants en économie et gestion et en français des affaires

Présidence : Stélio FARANDJIS, secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie.

Cérémonie finale des Mots d'Or 2001 : Coupe francophone des affaires et Coupe du français des affaires - 34 041 candidats inscrits - 3 900 lauréats.

Remise du Mot d'Or aux meilleurs lauréats de la treizième coupe francophone des affaires et de la onzième coupe du français des affaires :

Allemagne	Jenny MAUDANZ
Arménie	Zohrak ATABEKIAN
Belgique	Katrien KESTERS
Bulgarie	Sonia IOSSIFOVA PETROVA
Canada	Dominique ROBITAILLE (Québec)
Djibouti	Rolla ABDALLAH ABDOU-WALI
Égypte	Darafify RALAIVAO (de l'Université Senghor)
France	Éric GAWE (Nouvelle Calédonie) Katia PESTEL (académie d'Orléans- Tours) Romain PIBOUL (académie de Bordeaux) Sabrina VANDEPUTTE (académie de Lille)
Islande	Aeva RAFN BJORNSSON
Italie	Riccardo BERGATIN

Macédoine	Angelina MITREVSKA
Maroc	Omar RAMI
Maurice	Najiik KHODABUX
Mauritanie	Seydou SALIF LY
Pologne	Tomasz GRYNCEWICZ Miroslawa WIELOSZ
Rép. tchèque	Andrea KUTNAROVÁ
Roumanie	Andreea CISMASU
Russie	Marina DROUZ
Sénégal	Mapenda FAME
Slovaquie	Ludmila PLAVCANOVA
Tatarstan	Richate SABITOV
Tunisie	Anissa LAMIRI
Turquie	Deniz GÜNCE DEMIRHISAR Elif GÜNAY
Vietnam	TRÂN THI HÀ

17h30: Réception.



Jean-Marcel LAUGINIE en conversation avec **Jacques CAMPET** et **Terence MURPHY**







À la tribune, de gauche à droite :

Maria DIPSE, Professeure à l'Académie des études économiques de Bucarest, Marceau DÉCHAMPS, Lauréat du Mot d'Or d'honneur, Laurence PICHEAU, Inspectrice d'Académie, Inspectrice pédagogique régionale d'économie et gestion de l'Académie d'Amiens, Pierre VINARD, Inspecteur d'Académie, Inspecteur pédagogique régional d'économie et gestion de l'Académie de Versailles, Lauréat du Mot d'Or de l'éthique des affaires, Dominique de GRAMONT, Lauréat du Mot d'Or de la presse écrite.

Derrière la tribune, au premier rang, de gauche à droite :

Mimoza CEKA (Macédoine), Adela RUDEANU (Roumanie), Marie-Claude BELLEY (Québec), Salinee SOLKITVANITKUL (Thaïlande), Rafael SIOLVA RAUJO (Brésil), Gizem BUYRUKBILEN (Turquie), Bike KEFELI (Turquie), NGOC OANH TRAN (Vietnam).

Derrière la tribune, au deuxième rang, de gauche à droite :

Geoffrey ANTONIO (Nouvelle-Calédonie), Petra ZJACIKOVA (République tchèque), Ndeye CODIOU DIOP (Sénégal), Katarina BARCAJOVA (Slovaquie), Marina LOUKINA (Tatarstan), Marat SAFIN (Tatarstan), Ahmet Selim GIRAY (Turquie).



Jean-Marcel LAUGINIE remercie les responsables de l'organisation de la dixhuitième Journée du français des affaires au Centre culturel des Finances : Christine LEMAIRE, du Service de la communication du Ministère des Finances, de l'Économie et de l'Industrie, Isabelle HUGUES, Secrétaire générale de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière économique et financière, Dominique MEUNIER, du Service de la communication du Ministère des Finances, de l'Économie et de l'Industrie,



Une naissance à l'OIF : la VAFIE la validation des acquis francophones initiaux en entreprise

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a fait aboutir en 2008 le projet d'une Certification officielle francophone dont le but est de saluer les artisans, les employés, les techniciens qui ont acquis une connaissance de la vie de l'entreprise exprimée en français des affaires et dans leur langue maternelle grâce à leur pratique quotidienne.



Par cette création, l'OIF favorise l'émergence progressive d'une francophonie des personnels exerçant des métiers qualifiés parfois par dérision de "petits métiers", remplissant des fonctions peu élevées dans l'organigramme des entreprises, grâce à la possibilité pour ces artisans, ces employés, ces techniciens de devenir titulaires de la VAFIE; cette certification officielle francophone ne relève pas de la catégorie des diplômes ou des tests, qu'ils soient langagiers, généraux ou de spécialités; elle traduit, pour la première fois, la volonté de reconnaissance officielle des acquis initiaux de ces personnels liés à leur activité, acquis exprimés en français et dans chaque langue maternelle.

L'OIF, avec la VAFIE, se dote par le repérage de ces personnels qui font l'effort de s'intéresser à la Francophonie dans les entreprises francophones (et non pas uniquement françaises) et dans les entreprises de statut local, d'un marqueur francophone qui manque actuellement aux décideurs pour connaître le tissu économique de chaque pays.

Par la VAFIE, l'OIF oriente aussi la recherche en intercompréhension entre les langues vers le monde de l'entreprise et de la relation commerciale, ainsi que vers l'élaboration de modèles francophones de l'intercompréhension entre le français des affaires et les langues partenaires ; cette recherche pourra se baser sur l'étude des diverses formes de l'intercompréhension vécues par les candidats à la VAFIE et relatées dans leur dossier individuel.

20 - 21 mars 2008



Jean Marcel LAUGINIE félicite Ghislaine RIVATON, lauréate du Mot d'Or d'honneur, Secrétaire générale de l'Alliance Champlain à Nouméa, pour avoir su faire revivre depuis 1998, de façon remarquable, Le Mot d'Or en Nouvelle-Calédonie, dont la première session avait eu lieu en 1990.



Les lauréats, les intervenants et les professeurs de français des affaires participant aux premières journées d'études sur l'intercompréhension entre le français des

affaires et les langues partenaires





12 - 13 mars 2009



Exposé de M. Jean-Marie FÈVRE, Maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de Metz

La langue comme élément-clé pour relever le défi dans les différentes cultures nationales, d'entreprise et professionnelles

1. Introduction

Pensons à Montaigne: "Je n'enseigne poinct, je raconte".

Nous utilisons tous la langue. Elle peut être verbale ou non verbale. Le passage à l'écrit est une étape décisive. Pensons à Jack Goody, brillant diplômé d'Oxford, soldat d'élite (régiment des Gardes), fait prisonnier à Tobrouk en 1942. Il s'échappe d'un camp en Italie et trouve refuge dans les Abruzzes, auprès de bergers analphabètes. C'est là qu'il vit pendant des mois ce qu'il appellera plus tard son « expérience éthique fondamentale » : une vie sans lire ni écrire : un dénuement personnel et culturel inattendu. Les études sur la relation entre Culture et gestion se sont significativement développées ces dernières décennies bien que nous ne devrions jamais oublier de grands pionniers tels qu'Oberlin (1740-1826) en France avec son "Image of Réconciliation" ou Grundtvig (1783- 1872) au Danemark avec ses "Folkehøjskoler" (Fèvre 2008). Or, dans les toutes dernières années, certains tenants d'une économie débridée et d'une gestion centrée sur la rentabilité financière immédiate méprisaient les compétences dites « douces » (« Soft skills are bullshit ») et pensaient que les éléments culturels étaient et devenaient de plus en plus négligeables. Une nouvelle « Lingua Franca », le « Globish », avec ses concepts réducteurs, devait régner sur un monde global standardisé. Nous en subissons tous le douloureux triple résultat financier, environnemental et humain depuis l'automne 2008 à l'échelle planétaire. Rappelons donc que pour bien gérer, il faut du savoir, du savoir faire et du savoir être. Il est en outre très important de trouver des réponses à la question de « l'universalité des techniques de management » quand on considère ce que l'on appelle la mondialisation et la gestion quotidienne sur le terrain (Michelin 2002). La diversité des cultures est un fait et il ne s'agit pas de plaquer un modèle mercantile dérisoire de consommation à la planète : est-ce une perspective motivante pour la jeune génération que de passer du « Cogito ergo sum » au « Consumo ergo sum » (du « Je pense donc je suis » au « Je consomme donc je suis »)?

[...]

18 mars 2011

Intercompréhension, le cas des langues romanes

PARTICIPANTS

21 élèves et étudiants, meilleurs lauréats pour chacun de leur pays de l'épreuve du Mot d'Or de la francophonie dont le but est de saluer leur créativité dans la maîtrise du vocabulaire des affaires en français et dans leur langue maternelle. Ils représentent : l'Autriche, la Biélorussie, le Canada (Québec), l'Égypte, le Gabon, la Guyane, le Liban, Madagascar, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, la République Tchèque, la Roumanie, la Russie (République du Bachkortostan), le Sénégal, la Syrie, la Thaïlande, le Vietnam, la Zambie.

14h00 : Imma TOR FAUS, Chef de la Division de la Langue française - Direction de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

10h00 : LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'INTERCOMPRÉHENSION, LES ENJEUX, LES STRATÉGIES LES PLUS EFFICACES

Pierre JANIN, Inspecteur général de l'action culturelle au Ministère français de la culture et de la communication

Françoise PLOQUIN, Présidente de l'Association pour la promotion de l'intercompréhension (APIC), devait faire cette présentation mais n'a pas pu participer à cette journée

11h00 : ATELIERS DE DÉMONSTRATION DE L'INTERCOMPRÉHENSION ENTRE LANGUES ROMANES

Pierre JANIN avec la participation d'**Anne-Marie PAULEAU** et d'**Annie DOMANGET** membres de l'Association pour la promotion de l'intercompréhension (APIC)

14h00: POURSUITE DES ATELIERS DU MATIN

15h00 : L'INTERCOMPRÉHENSION EN LANGUES ET LE MONDE DES AFFAIRES



Pascale ASMAR, lauréate du Liban.



Allocution de **Philippe PILIBOSSIAN**, Président du Collège Dictionnaires Machtoz France (CDMF), lauréat du Mot d'Or des lexiques en ligne.



Des lauréats, dans la cour intérieure du nouveau siège de l'OIF, en compagnie d'Imma TOR FAUS, de Tân NGUYEN DUY et d'Annick d'ALMEIDA-AGBOJAN.

22 mars 2012, à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles



14h00: ACCUEIL ET OUVERTURE

Roger HOTERMANS (remplacé par M. Dimitri GREIMERS), Conseiller à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles en France, Michel GRÉGOIRE, Conseiller du Secrétaire général de la Francophonie, Imma TOR FAUS, Sous-Directrice de la langue française - Direction de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Jean-François BALDI, Délégué adjoint à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), Jean Marcel LAUGINIE, Président de l'association "Actions pour promouvoir le français des affaires" (APFA)

14h15: OBSERVATION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE DES AFFAIRES

- L'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie : Alexandre WOLFF, Responsable de l'Observatoire, - Les disciplines d'Économie et Gestion au lycée et à l'université : Laurence COUSIN-PICHEAU, Inspectrice d'Académie-Inspectrice pédagogique régionale d'Économie et Gestion, Jean-Marie FÈVRE, Maître de Conférences en Sciences de Gestion à l'Université de Lorraine, - La terminologie économique et financière en 2011 / 2012 - Actualisation de la première étude sur l'état et l'avenir du français des affaires dans le monde : Jean Marcel LAUGINIE, Président de l'APFA, - La Validation des acquis francophones initiaux en entreprise (VAFIE) : Annick d'ALMEIDA-AGBOJAN, Responsable de projets à la Division de la Langue française - Direction de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique - Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

15h30 : LA FRANCOPHONIE RACONTÉE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Imma TOR FAUS, Sous-Directrice de la langue française - Direction de la Langue française et de la diversité culturelle et linguistique - Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

TÉMOIGNAGES, par les jeunes francophones et francophiles lauréats des Mots d'Or 2011, de leur vision de la francophonie

16h30 : PALMARÈS DES MOTS D'OR DES JEUNES APPRENANTS EN ÉCONOMIE ET GESTION ET EN FRANÇAIS DES AFFAIRES

Le palmarès des Mots d'Or des jeunes apprenants de l'épreuve internationale francophone du 17 mars 2011 et des Mots d'Or du grand public de la Journée internationale de la Francophonie : le conte terminologique et la dictée de Jean-Marc CHEVROT, les "dix mots qui nous relient" de la Semaine de la langue française et de la Francophonie 2011.

18h00 : PALMARÈS DES MOTS D'OR DES PROFESSIONNELS

Avec la collaboration de la Société française des traducteurs (SFT) et de l'Union internationale de la presse francophone (UPF)



Les lauréats et les organisateurs de la vingt-quatrième Journée.



Laurence COUSIN-PICHEAU, Inspectrice d'Académie, Inspectrice pédagogique régionale d'économie et gestion, organisatrice de la Coupe du Mot d'Or.

2015

Liban : 2 ème jury de la validation des acquis francophones initiaux en entreprise

Du 25 au 27 février 2015, des représentants de l'OIF et de l'association Actions pour promouvoir le français des affaires ont évalué les compétences en français de 36 fonctionnaires de six ministères libanais : Culture, Information, Travail, Réforme administrative, Finances et Industrie.



De droite à gauche : Fadia Kiwan, Représentante de la Présidence de la République au CPF, Faiçal Taleb, Directeur général du Ministère de la Culture libanais, Claudia Pietri, Spécialiste de programme à l'OIF et Jean-Marcel Lauginie, Président de l'APFA.

Gérée par l'APFA, la VAFIE est mise en œuvre avec l'appui de l'OIF. Son but est de répondre à l'attente des personnels qui ont acquis, grâce à l'activité professionnelle exercée, une compétence francophone initiale exprimée en français des affaires et dans leur langue maternelle. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la signature en 2010 du Pacte linguistique entre l'OIF et le Liban, qui vise à renforcer l'environnement francophone dans les secteurs public et privé.

Cette 2ème session de la VAFIE au Liban a vu l'arrivée des scientifiques et des artistes qui se sont ajoutés aux lauréats du secteur tertiaire de la 1ère session de 2013. Cette évolution a révélé un éventail remarquable de compétences francophones à travers une grande diversité de spécialités : des ingénieurs de l'industrie, aux inspecteurs du travail en passant par les employés des finances, les membres de la Cour des comptes, les metteurs en scène, les artistes, les peintres. Des champs de spécialités où la langue française se marie harmonieusement avec la langue anglaise et la langue arabe.

19 mars 2015



Présentation d'activités pédagogiques de sensibilisation des élèves et des étudiants à la terminologie française par **Laurence Cousin-Picheau**, Inspectrice pédagogique régionale, et Magali Drouet et Caroline Lefèvre, Professeures d'économie et gestion (Académie de Versailles).



Éric Charnay, Vice-président de la Maison de la culture du Havre et Pierre Vinard, Inspecteur général de l'Éducation nationale.



Cérémonie finale : Alain Henriet, Doyen de l'Inspection générale de l'Éducation nationale en économie et gestion, félicite les lauréats des Mots d'Or de la francophonie.



Mot d'Or d'Honneur : remerciements d'Imma Tor au nom d'Amidou Maïga

De gauche à droite : Jean Marcel Lauginie, Président-fondateur de l'APFA, Imma Tor, Directrice de la Langue française et de la diversité linguistique de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Fabienne Reuter, Déléguée générale de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Wallonie en France, Jean-François Baldi, Délégué adjoint à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

La remise des prix, dans la salle Jean Pierron, le 31 mars 2016



De gauche à droite : Laurent HÉRISSSON, Chantal CHOUVEL, Frédéric BOLLE (Président du Radio D.X. Club d'Auvergne - Rencontres de la Francophonie), Pierre GUÉDENEY, Maguy ROY (première lauréate), Jean-Claude BERTHUMIER, Jean-Marc CHEVROT (APFA), Gérard BOGHOSSIAN, Louis RIGAUD (APFA) et son épouse (photo : La Montagne)

Dictée de 2016

Sa voiture était en réparation. Quoiqu'il pût craindre que cela lui coûtât cher et quoi que sa femme pût lui reprocher, Julien se résolut à passer la nuit dans l'hôtel où l'entreprise logeait ses clients privilégiés. Les chambres étaient en fait moins chères qu'il avait cru.

Il venait d'acheter une tablette et il en était encore au b.a.-ba de son utilisation. La connexion de cette tablette, dont les arcanes lui étaient encore inconnus mais qu'il avait déjà appris à utiliser sur les réseaux sans fil, lui permit de consulter ses courriels dans sa chambre.

Il téléphona ensuite à sa sœur puînée qui lui annonça la naissance difficile de deux petits neveux, des jumeaux monozygotes, fils de leur frère aîné: "Le gynéco est un héros, il a rendu les nouveau-nés à la vie". Elle affectionnait les apocopes osées et les hypallages hardies. Elle lui annonça aussi le mariage d'une cousine avec un ancien collègue: "Elle s'était déplu dans le bureau qu'elle partageait avec lui mais ils se sont revus et finalement ils se sont plu". Les propos qu'il avait entendu tenir crûment par sa sœur le firent sourire.

Arcane (nom masculin): préparation mystérieuse des alchimistes; par extension, mystère, secret.

- 2) "Petits neveux" et non "petits-neveux" qui seraient les enfants d'un neveu ou d'une nièce.
- 3) Apocope (nom féminin) : abrègement d'un mot par suppression d'une ou plusieurs syllabes à la fin de ce mot ("gynéco" au lieu de "gynécologue").
- 4) Hypallage (nom féminin) : attribution à certains mots d'une phrase de ce qui convient à d'autres mots de la même phrase ("rendre les nouveau-nés à la vie" au lieu de "rendre la vie aux nouveau-nés").
- 5) Jumeaux monozygotes : jumeaux "issus du même œuf", vrais jumeaux.
- 6) D'après le rapport du Conseil supérieur de la langue française publié au Journal officiel du 6 décembre 1990 et préconisant des rectifications orthographiques :
- "coûtât" pourrait s'écrire aussi "coutât",
- "puînée" pourrait s'écrire aussi "puinée",
- "aîné" pourrait s'écrire aussi "ainé" et
- "crûment" pourrait s'écrire aussi "crument".

Le français professionnel valorisé aux Seychelles

Du 12 au 14 avril 2016, 23 professionnels de différents services seychellois qui utilisent le français au travail ont réussi l'épreuve de Valorisation des acquis francophones initiaux dans l'emploi (VAFIE), organisée pour la deuxième fois aux Seychelles.



Cette action, qui s'inscrit dans le **Pacte linguistique** entre la Francophonie et la République des Seychelles signé en 2010 et reconduit en 2014, vise à renforcer l'environnement francophone dans les secteurs public et privé.

Gérée par l'association APFA (Actions pour Promouvoir le Français des Affaires), la VAFIE est mise en œuvre avec l'appui de l'OIF. Cette récompense valorise les compétences en français des employés du secteur tertiaire qui ont une pratique quotidienne de cette langue pendant au moins 5 ans.

Les candidats ont décrit devant le jury* leurs lieux de travail, leurs activités professionnelles, leur rapport à la langue française en relation avec les deux autres langues nationales seychelloises, l'anglais et le créole. Ils ont également eu la possibilité d'exprimer leur manière de vivre la francophonie à la seychelloise.



La cérémonie de remise des certificats s'est déroulée au Ministère des Affaires étrangères, le 15 avril 2016, en présence du Ministre des Affaires étrangères et des Transports, Joël Morgan, des membres de la Commission nationale de la Francophonie et de hauts cadres du ministère. Le ministre a souhaité que le français « devienne une langue dynamique et partagée par un plus grand nombre de Seychellois ».

La République des Seychelles est le troisième État francophone, après le Vanuatu en 2010 et le Liban en 2013 et 2015, à participer à cette valorisation de l'usage du français dans le travail.

* Composition du jury : Marie-Reine Hoareau, conseillère technique des Relations internationales au Ministère de l'Éducation seychellois et coordonnatrice nationale du pacte linguistique, Laurence Cousin-Picheau, Vice-Présidente de l'association APFA et inspectrice d'Économie-Gestion à l'Académie de Versailles (France) et Claudia Pietri, Spécialiste de programme à la direction "Langue française, culture et diversités" de l'OIF





LES MOTS D'OR 2016 DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN ÉCONOMIE ET GESTION ET EN FRANÇAIS DES AFFAIRES

Cérémonie finale des Mots d'Or de la Francophonie 2016 Coupe francophone des affaires - Coupe du français des affaires

Ces lauréats représentent à Paris les 6 500 candidats inscrits dans 34 pays, territoires et académies aux épreuves du Mot d'Or.

REMISE DU MOT D'OR AUX MEILLEURS LAURÉATS, ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN ÉCONOMIE ET GESTION ET EN FRANÇAIS DES AFFAIRES

* Licence professionnelle "Logistique globale et éco-responsabilité" avec le parrainage

de la Société Française de Terminologie (SFT), de l'Alliance Champlain, de l'Alliance internationale, de l'Union de la Presse francophone (UPF), des Éditions Canopé, des Éditions Foucher, des Éditions Larousse et de la MAIF.

Biélorussie	Youry ANOSCHKA	
Canada (Québec)	Geneviève LARRIVÉE	
Égypte	Nada MOHAMED, Samaa ISMAEL	
France	Myriam HMADRI (Nouvelle-Calédonie) Alicia DENISE (académie d'Orléans-Tours) Mónica Lizbeth ANDRADE AGUILAR (IUT de Sarreguemines*) Théo BONNET (académie de Versailles)	
Liban	Jacinthe MEKARY, Antoine KARAM	
Mexique	Mariela OVIEDO VIZCAYA	
Russie (République du Bachkortostan)	Artiom EMELIANOV	
Russie (République du Tatarstan)	Marina AZMUKHANOVA	
Thaïlande	Phattharaporn RAKPRATUM	
Ukraine	Anastasiia LUNKO	



Lauréats et personnalités à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles



Allocution de **Youma FALL**, Directrice "Langue française, culture et diversités" à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Exposé de M. Pierre VINARD, Inspecteur général de l'Éducation nationale.

Chères et chers amis,

C'est vraiment un plaisir d'être parmi vous pour cette 29ème journée du français des affaires et du Mot d'Or. Je n'oublie pas en effet que j'ai eu l'honneur d'être distingué deux fois par le Mot d'Or, la dernière fois ici même d'ailleurs pour un modeste dictionnaire économique où nous nous étions attachés avec mon co-auteur à utiliser la terminologie francophone. Ma présence est aussi l'occasion de saluer deux collègues inspecteur et inspectrice : Laurence Cousin, IA-IPR d'économie et gestion dans l'académie de Paris, et nouvelle présidente de l'APFA, et Jean-Marcel Lauginie, IA-IPR honoraire de l'académie d'Orléans-Tours, qui a œuvré pendant tant d'années pour la promotion de la terminologie francophone des affaires dans l'éducation et la formation, et cela à de multiples titres.

Le thème de mon intervention est « l'enseignement de l'économie et gestion, un bonheur pédagogique et terminologique ». Je vais essayer de montrer en effet comment notre démarche pédagogique en économie et gestion est étroitement liée à la connaissance, la compréhension et l'usage du vocabulaire des affaires, et en particulier des mots forgés dans le cadre de la Francophonie.

Nous avons le privilège d'enseigner dans les séries tertiaires de lycée, qu'elles soient professionnelles ou technologiques, des matières qui ne sont pas dispensées en collège et que découvrent les élèves à cette occasion : l'économie, le droit, le management, les sciences de gestion. Le premier travail de l'enseignant est donc un travail sur le vocabulaire de ces disciplines dont les élèves n'ont qu'une très vague idée, quand celui-ci n'est pas totalement travesti par les médias ou encore par les réseaux sociaux.

Les mots de l'économie et gestion constituent donc les briques d'une maison qu'il s'agit de construire avec les élèves. Et évidemment il n'y a pas de maisons qui tiennent si les matériaux qui la composent ne sont pas d'excellente qualité! C'est grâce au patient travail des commissions de terminologie rattachées au Ministère des finances, travail relayé et amplifié par l'APFA, que nos enseignants ont à leur disposition un vocabulaire précis dans le domaine de nos différents champs disciplinaires, vocabulaire qui permet ensuite de développer les concepts essentiels de nos enseignements. Et d'ailleurs il n'est pas d'épreuves à nos divers examens où il ne faut pas préciser une définition!

Au-delà de la nécessité de posséder un vocabulaire précis, je crois très sincèrement que, dans cet apprentissage des mots de l'économie et gestion, nos enseignants éprouvent un véritable bonheur pédagogique. En effet, derrière de nombreux mots du français des affaires, il y a des pratiques d'organisation qui peuvent susciter l'intérêt des élèves, qu'on les approuve ou qu'on les réprouve et que les élèves découvrent avec intérêt. Les exemples sont nombreux, de la jeune pousse au publipostage, de la signature d'une affiche à l'éco-blanchiment. Je voudrais m'attarder un peu sur ce dernier terme, éco-blanchiment, qui doit se substituer à l'anglicisme « green washing ». Bien évidemment, la référence à des pratiques particulièrement répréhensibles, liées au blanchiment de l'argent de la drogue par exemple, est évidente, permettant en cela de stigmatiser des pratiques tout aussi condamnables d'entreprises qui se parent d'un discours écologique pour faire tout autre chose! Et nos professeurs font là aussi une éducation à la citoyenneté. Il en est de même des termes « accroche » et « signature » qui se substituent aux termes un peu dévalorisés de « slogan » ou de « base line » et qui sont pour un publicitaire beaucoup plus précis.

Voilà, j'espère avoir pu vous montrer, en quelques mots trop rapides, les raisons pour lesquelles la discipline que je représente aujourd'hui entretient des liens étroits avec la Francophonie, et le travail de terminologie qui est conduit par l'APFA, que je remercie très chaleureusement. Et je vous souhaite à tous une excellente journée.



Mariela OVIEDO VIZCAYA (lauréate du Mexique), Jean-Marie FÈVRE et Monica Lizbeth ANDRADE AGUILAR (lauréate de la licence professionnelle de l'IUT de Sarreguemines).



Jean Marcel LAUGINIE, Alain SQUILBECK, magistrat belge, membre de l'APFA et Bernard CERQUIGLINI



LE MOT D'OR DE LA FRANCOPHONIE 2017

mardi 21 mars 2017 de 14h à 15h

COUPE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES ET DES LANGUES PARTENAIRES (projet d'entreprise – créativité francophone – maîtrise du français des affaires)

SUJET

Le sujet comporte quatre parties indépendantes. Les réponses doivent être portées sur le sujet luimême qui sera remis au professeur en fin d'épreuve.

1ère partie : cherchez des mots nouveaux pour des concepts nouveaux. Proposez, dans chacun des cas suivants et en justifiant votre proposition, un mot, un sigle ou une expression pour désigner dans votre langue :

- a) La tendance à reprendre la maîtrise des actions mercatiques et des relations publiques dans l'entreprise plutôt que de faire appel à des agences extérieures comme cela se pratique souvent. Ces actions sont en effet les principaux moyens dont elles disposent pour communiquer avec leurs clients et avec le public. Abandonner cette mission essentielle à des entreprises extérieures ne semble pas une excellente idée et peut rendre l'entreprise très vulnérable.
- b) Une approche écologique et éthique de la fabrication des objets qui font notre confort et décorent nos habitations. Le but est de de créer du mobilier contemporain de manière artisanale, avec des méthodes traditionnelles et dans un souci de développement durable, c'est-à-dire avec des matériaux recyclables et respectueux de l'environnement. C'est le contraire du stylisme de masse et des objets fabriqués en série de manière industrielle sans aucune préoccupation environnementale.
- c) L'ensemble des techniques informatiques et mercatiques qui permettent d'accélérer rapidement et significativement la croissance d'une jeune entreprise opérant sur Internet. Il s'agit pour elle d'attirer les visiteurs sur son site, de les faire s'inscrire, de les faire revenir, de les faire consommer et d'en faire des prescripteurs pour faire venir d'autres visiteurs. Cela suppose une très bonne faculté d'analyse des données disponibles, une excellente compréhension des motivations des utilisateurs, une bonne créativité permettant de mettre en place sans cesse de nouvelles solutions et une recherche obstinée de la croissance.

2ème partie : trouvez, en français et dans votre langue, le mot ou l'expression dont la définition vous est donnée : les candidats du niveau "initiation" doivent trouver dix mots ou expressions, les candidats du niveau "approfondissement" quinze, et les candidats du niveau "spécialisation" vingt.

Marché sur lequel des transactions donnent lieu à paiement et livraison des actifs financiers ou des marchandises à une date ultérieure	
Transport combiné par remorques routières acheminées sur des wagons de chemin de fer	
Document de synthèse qui récapitule à une date donnée les emplois et les origines des ressources d'une entreprise	
Titre de propriété négociable représentant une partie du capital d'une société anonyme	
Situation d'un marché sur lequel la concurrence n'existe pas du côté de l'offre car il n'y a qu'un seul vendeur	
Type de mémoire informatique dans laquelle les informations s'effacent lorsque l'ordinateur n'est plus sous tension	

Constatation comptable de la perte de valeur d'un bien actif qui se déprécie avec le temps	
Spécialiste de la mercatique	
Logiciel spécialisé pour l'enseignement	
Moyens de paiement (billets de banque, chèques de voyage, dépôts bancaires) libellés dans une monnaie étrangère	
Intérêt perçu sur le capital initial augmenté des intérêts accumulés pendant les périodes précédentes	
Date à laquelle un paiement (ou plus généralement l'exécution d'une obligation) est exigible	
Unité économique autonome organisée pour la mise en œuvre de facteurs de production en vue de produire des biens ou services et de les vendre sur un marché	
Part de bénéfice versée par les sociétés de capitaux à leurs actionnaires	
Prospection et démarchage par voie postale	
Ensemble des techniques et des moyens tendant à automatiser les activités de bureau et principalement le traitement et la communication de la parole, de l'écrit et de l'image	
Ensemble des éléments mobiliers corporels ou incorporels mis en œuvre par un commerçant ou un industriel dans l'établissement qu'il exploite	
Mode de financement réalisé par une entreprise à l'aide de ses propres ressources	
Mode de financement réalisé par une entreprise à l'aide de ses propres ressources	
Ensemble complet, et accompagné d'une documentation, de programmes informatiques commercialisés en vue d'une même application	
Navire destiné à transporter des conteneurs	

3ème partie : dites-le dans votre langue. Remplacez, dans le texte suivant, des expressions en caractères gras par des équivalents de votre langue. Écrivez dans la marge de droite chaque expression ou mot retenu et son équivalent. Les candidats du niveau "initiation" doivent donner dix équivalents, les candidats du niveau "approfondissement" quinze, et les candidats du niveau "spécialisation" vingt.

Maya avait organisé elle-même son voyage aux États-Unis, car les forfaits proposés par les voyagistes étaient trop chers. Ce n'était pas un voyage d'affaires mais de vraies vacances. Au retour, dans la plateforme de correspondance de New-York,				
en avance sur son horaire et plutôt que d'attendre dans la salle				
d'embarquement, elle prit un escalier mécanique pour visiter				
la salle d'exposition de produits à la pointe de la technique.				
L'enregistrement fut assez laborieux mais elle put enfin monter				
dans l'avion. Elle avait réservé un vol sans escale et à bas				
prix. La liste de vérification terminée, l'avion de ligne se mit				
en mouvement. C'est le moment du décollage, pensa Maya,				
légèrement inquiète. Le vol et l'atterrissage furent sans problèmes.				

À l'arrivée, Maya retira sa voiture du parc de stationnement, fit le plein de qazole dans la station d'un supermarché et échangea quelques chèques de voyage qui lui restaient dans une **banque au volant**. L'attente au **restaurant au volant** et au grill étant dissuasive, elle dîna rapidement dans un libreservice de restauration rapide, avec une pensée nostalgique pour le **repas-détente**, et rejoignit ensuite son hôtel. Elle gara facilement son véhicule grâce au stationnement assisté. L'inscription à la réception fut rapide car on n'était pas en période de surréservation. Elle monta dans la chambre individuelle qu'elle avait réservée. Elle alluma le poste de télévision, regarda quelques minutes un défilé de mode puis suivit une émission-débat en direct mettant en scène un cyberentrepreneur, parraineur d'un réseau de développement commerce équitable. accompagné d'un partenaire, et des spécialistes de la croissance verte sur le sujet du développement durable.

Le lendemain, après le départ de l'hôtel, elle se rendit à un rendez-vous d'affaires important. Le numérique envahit aujourd'hui nos vies et nos métiers. Maya l'avait bien compris et se sentait l'état d'esprit nécessaire. Elle avait décidé la création d'une **jeune pousse** dans ce domaine pour développer en ligne au grand public un particulièrement astucieux, qu'elle avait mis au point pour la lutte contre l'hameconnage, avec un mode d'exploitation par abonnement de type logiciel à la demande. Elle devait rencontrer le directeur d'une grappe d'entreprises du secteur. Il s'occupait de **dynamiser** les jeunes pousses. Il la dirigea vers un qui pouvait lui apporter un appui (hébergement, conseil, financement) lors des premières étapes de la vie de son entreprise. Elle espérait ainsi pouvoir accéder à un et à un espace de cotravail et peut-être rencontrer un investisseur providentiel pour être mentorée, notamment pour élaborer un plan de développement et acquérir l'esprit mercatique, et pour obtenir le capital d'amorçage nécessaire. En cas de besoin, elle pourrait recourir au financement participatif par investissement ou par prêt. Plus tard, elle chercherait un accélérateur d'entreprises pour ne pas se limiter à une microentreprise. Et elle pourrait peut-être en tirer un jour l'histoire d'une réussite.

4ème partie : sachez entreprendre en français. Présentez, en une vingtaine de lignes, votre propre projet de création d'entreprise ou un projet qui a été réalisé et auquel vous auriez aimé participer.



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« Entreprendre en français et dans les langues partenaires pour l'avenir de la francophonie »

Avec la contribution de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie

LFA n°162 Janvier 2018

LETTRE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES

Nous vous souhaitons une belle année 2018, riche en projets fructueux permettant d'exprimer créativité et joie d'entreprendre en français des affaires actualisé et maîtrisé I

De nombreuses actions pour promouvoir le français des affaires sont actuellement en conception au sein des 45 pays et territoires que notre association fédère, notamment dans le cadre de l'organisation de la « Coupe

La 14° édition de notre Lexique né en 1986 avec 700 termes est en cours de fabrication : elle devrait être prête, avec la mise à jour de ses 2 300 termes d'économie et gestion, pour le temps fort que constitue la 30 ème journée du français des affaires du 22 mars 2018, organisée à la Délégation Générale Wallonie-Bruxelles.

Notre association, actions pour promouvoir le français des affaires, a signé une convention de partenariat avec la direction régionale Moyen-Orient de l'Agence universitaire de la Francophonie représentée par Hervé Sabourin, par délégation du Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie, sise à Montréal (Québec), Monsieur Jean-Paul De Gaudemar. La signature de cette convention permet d'assurer la pérennité de l'organisation de la « Coupe du mot d'or » au Liban qui a mobilisé en 2017 sept universités : l'Université Libanaise, l'Université Saint-Joseph, l'Université Saint-Esprit de Kaslik, la Modern University for Business and Science, l'Université Jinan, l'Université Islamique de Beyrouth et l'Université arabe de Beyrouth.

Le Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française a été publié le 4 décembre 2017.

Il est disponible en téléchargement sur le lien suivant :

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF/Nos-priorites/Rapport-au-Parlement-sur-l-emploi-de-la-langue-francaise-2017

Enfin, la 26^{ème} liste du français des affaires est à nouveau éditée sous format papier et sous format numérique et peut être mise à votre disposition pour l'organisation de vos évènements en lien avec l'APFA par courriel adressé à la présidence de l'APFA.

Nous relayons également l'opération nationale « Dis-moi dix mots » avec pour thème cette année la parole avec pour illustration les dix termes suivants : « accent, bagou, griot, jactance, ohé, placoter, susurrer, truculent, voix, volubile » organisée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Cette thématique permettra de s'interroger sur les multiples rôles de la parole dans la société : Plus d'information et de ressources au lien suivant : http://www.dismoidixmots.culture.fr/presentation

Belles découvertes terminologiques que vous n'hésiterez pas à nous faire partager I

Laurence COUSIN PICHEAU.

Présidente de l'APEA

Association loi de 1901 JO - 7 mars 1984 Nº Siret: 348 19652800023

APFA – Le Mot d'Or – La VAFIE – La dictée des Mots d'Or

téléphone : 33 (0)6 61 71 40 43

courriel: apfa.lemotdor@gmail.com, site: www.apfa.asso.fr